

Le sénateur ISNOR: Est-ce ce qui explique le retard dans la construction de l'hôtel à Halifax?

M. GORDON: Il n'y a aucun retard à Halifax. La *Foundation Company*, qui a obtenu l'adjudication de la construction des fondations, est en ce moment paralysée par une grève, mais cela ne relève aucunement de notre autorité.

Le sénateur EULER: Supposons que votre estimation ait été de 10 millions et que vous ayez accepté une soumission de 10 millions ou d'un chiffre inférieur. Mais, comme il arrive ordinairement, vous découvrez au cours de l'exécution des travaux, qu'il est nécessaire d'autoriser certaines dépenses supplémentaires qui peuvent ajouter un autre million au coût de l'entreprise. Que faites-vous dans un tel cas?

M. GORDON: Je ne puis concevoir que le coût final d'une entreprise dépasse de plus de 10 p. 100 l'estimation primitive. Nous jugerions un tel dépassement extrêmement grave. Toutefois, nous pourrions tirer la somme additionnelle requise de notre réserve pour dépenses imprévues. Mais je ne saurais concevoir une telle éventualité. Nous savons toujours approximativement quel sera le chiffre des soumissions.

Le sénateur EULER: Il n'en est pas moins vrai que cela arrive tous les jours.

M. GORDON: Permettez-moi quelques explications. Lorsqu'il s'agit de demandes de soumissions, nous avons devant nous les estimations de nos propres ingénieurs. Si ceux-ci ne peuvent faire des calculs raisonnablement exacts, nous en engageons d'autres, car c'est là leur travail. Dans la pratique, j'ai constaté que leurs prévisions sont assez justes. L'écart n'est pas considérable entre les prévisions et le montant des soumissions.

Le sénateur EULER: Les dépassements sont acquittés sur votre réserve pour dépenses imprévues?

M. GORDON: Oui, cela fait partie de notre administration. Nous sommes constamment en présence d'un nombre formidable de contrats et de demandes de soumissions, et nous devons, en tant qu'administrateurs, être en état d'y faire face.

Le sénateur MACDONALD: Au bas de la page 1, il y a la note suivante: "Les sommes nécessaires au remboursement ou au retrait des valeurs arrivées à échéance sont indiquées à la page 8 du présent document."

M. GORDON: Oui.

Le sénateur MACDONALD: Ces échéances s'élèvent à \$14,517,000. Faudra-t-il trouver des fonds additionnels pour le paiement de ces échéances, ou bien pouvez-vous émettre des valeurs de remplacement?

M. GORDON: Les deux méthodes nous sont permises, mais en général, nous n'émettons pas de valeurs de remplacement dans ces cas. Nous payons les échéances en espèces et c'est pourquoi nous les inscrivons au chapitre de nos besoins en espèces. Nous commençons par emprunter du gouvernement et subséquemment nous lançons un emprunt public. Le dernier s'est élevé à 300 millions. Nous payons les échéances à mesure qu'elles se présentent et c'est pourquoi ces paiements sont inscrits au chapitre des besoins en espèces.

Le sénateur ISNOR: Vous avez parlé, monsieur Gordon, des estimations de vos ingénieurs. D'après ce que vous en avez dit, ces estimations sont assez exactes?

M. GORDON: Oui.

Le sénateur ISNOR: Comment leurs prévisions ont-elles cadré avec le coût final du passage inférieur d'Halifax, que nous réclamions depuis si longtemps?